



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DELIBERATION N°2025-48-CM

SEANCE DU DEUX DECEMBRE DEUX MILLE VINGT CINQ

Début de séance 18h35.

PRESENTS :

Mesdames, Hélène VARRE, Fabienne REMANT-DOLE, Valérie SALLES, Laetitia CLEMENT-ORTUNO, Sophie BILLECI, Karen DOSSETTO, Sylvie ASENJO, Catherine KERVAJAN, Louise VINCENZI, Maryline BRU, Sabrina BENKENOUCH, Aurélie POTIER-DORCHY, Claudine GUARY.

Messieurs, Michel ILLAC, Marcel TURCHIULI, Sébastien ALARCON, Georges CLERC, Constant COUTSOURAS, Jean-Noël ALLARD, Ozkan KIZILDAG, Thierry SOUMAHORO, Eric OLIVE, Christophe GLORIAN, John LANNE, Frédéric OUNANIAN, Robert FHAL.

ABSENTS EXCUSES :

- ✚ Monsieur Mohamed BEHAIRI, donne son pouvoir à Madame Louise VINCENZI.
- ✚ Madame Christelle ROSSELLO, donne son pouvoir à Madame Karen DOSSETTO.
- ✚ Monsieur Cédric RAFFIER est absent et s'excuse, il ne souhaite pas donner de pouvoir.

PRESIDENT DE SEANCE :

Monsieur Michel ILLAC, maire.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Jean-Noël ALLARD a été nommé à l'unanimité, secrétaire de séance.

En exercice : 29

Présents : 26

Votants : 28

- *L'ordre du jour s'est achevé à 20h34.*
- *Clôture du conseil municipal 20h41.*

Objet : Actualisation des indemnités des élus

Annexe : Tableau des indemnités des élus

Monsieur le Maire apporte :

Par arrêté n°2025/142 en date du 3 octobre 2025, Monsieur le Maire a abrogé la délégation de fonctions de Monsieur Jean-Noël ALLARD, Conseiller Municipal, en matière de « Développement économique et Zone d'activité des Aiguilles ».

Sur le fondement des dispositions de l'article L 2123-24-1 du Code Général des Collectivités Territoriales alinéa III, les conseillers municipaux auxquels le maire délègue une partie de ses fonctions peuvent percevoir une indemnité de fonction spécifique, laquelle doit toutefois rester dans le cadre de l'enveloppe budgétaire consacrée au maire et aux adjoints ayant reçu délégation.

Le retrait de délégation dont fait l'objet Monsieur Jean-Noël ALLARD, a pour conséquence la modification du tableau relatif aux indemnités des élus délégataires.

Il convient donc d'acter le nouveau tableau relatif aux indemnités des élus tel que présenté en annexe.

Entendu l'exposé du rapporteur :

VU le code général des collectivités territoriales notamment dans ses articles L.2123-20 à L2123-24-1
 VU la délibération n°2020-06-013 du 30 juin 2020 modifiée par la délibération n°2020.08.046 du 20 août 2020, le Conseil Municipal a approuvé la mise en place d'indemnités pour les élus de la commune
 VU la délibération n°2023-064 du 7 décembre 2023, portant actualisation des indemnités des élus
 VU la délibération de la présente séance, relative à l'arrêté n° 2025/142 portant rapport de délégation de fonctions d'un conseiller municipal

VU l'avis favorable à la majorité des membres présents de la commission n°6 « Finances, budgets, affaires générales, développement économique, commerces de proximité, artisanat » du 24 novembre 2025

Oui le présent rapport et après en avoir débattu, le Conseil Municipal,

A la majorité des membres présents ou représentés,

→ Deux abstentions :

M. Frédéric OUNANIAN- M. Robert FHAL

→ Quatre votes contre :

Mme Aurélie POTIER-DORCHY- Mme Claudine GUARY - M. John LANNE- M. Jean-Noël ALLARD

DECIDE d'approuver le tableau des indemnités du Maire, des Adjoints au Maire et des Conseillers Municipaux délégataires des pouvoirs du Maire tel que présenté ci-dessus.

Le président de séance :

Le Maire,

Michel ILLAC



Le secrétaire de séance :

Jean-Noël ALLARD



ANNEXE

TABLEAU DES INDEMNITES DES ELUS LOCAUX

Indice brut : 1027 Montant en vigueur

Indemnité maximum du Maire : 55%

Indemnité maximum des adjoints au Maire : 22%

	Fonction	% de l'indice brut 1027
Monsieur Michel ILLAC	Maire	47.5737%
Madame Hélène VARRE	1er Adjoint	14.4207%
Monsieur Marcel TURCHIULI	2ème Adjoint	14.4207%
Madame Fabienne REMANT-DOLE	3ème Adjoint	14.4207%
Monsieur Mohamed BEHAIRI	4ème Adjoint	14.4207%
Madame Valérie SALLES	5ème Adjoint	14.4207%
Monsieur Sébastien ALARCON	6ème Adjoint	14.4207%
Madame Laetitia CLEMENT ORTUNO	7ème Adjoint	14.4207%
Madame Sabrina BENKENOUCHÉ	Conseillère municipale	4.3201%
Monsieur Thierry SOUMAHORO	Conseiller municipal	4.3201%
Madame Karen DOSSETTO	Conseillère municipale	4.3201%
Madame Catherine KERVAJAN	Conseillère municipale	4.3201%
Monsieur Eric OLIVE	Conseiller municipal	4.3201%
Madame Louise VINCENZI	Conseillère municipale	4.3201%
Madame Maryline BRU	Conseillère municipale	4.3201%
Monsieur Christophe GLORIAN	Conseiller municipal	4.3201%
Madame Christelle ROSSELLO	Conseillère municipale	4.3201%
Monsieur Georges CLERC	Conseiller municipal	4.3201%
Madame Sophie BILLECI	Conseillère municipale	4.3201%
Monsieur Ozkan KIZILDAG	Conseiller municipal	4.3201%
Madame Sylvie ASENJO VANUCCINI	Conseillère municipale	4.3201%
Monsieur Constant COUTSOURAS	Conseiller municipal	4.3201%